

Inspection de l'Éducation
Nationale Auxerre I
12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre Cedex

Téléphone : 03 86 72 20 43
Fax : 03 86 51 21 30
Mail : secaux1@ac-dijon.fr

Auxerre, le 4 mai 2011

L'Inspecteur de l'Éducation nationale

à

Mesdames les Directrices et Messieurs les
Directeurs d'écoles maternelle, élémentaire et
primaire

Mesdames et Messieurs les enseignants,
enseignants spécialisés, psychologues scolaires

Emargement de tous les enseignants de l'école (personnels des RASED, ZIL et Brigade compris)

NOTE de SERVICE N°7 2010 - 2011

1. Evaluations nationales CE1 & CM2

1.1 Les principes et les finalités

L'évaluation de la maîtrise des connaissances et des compétences du socle commun prend des formes complémentaires. Elle intervient tout au long de la scolarité. L'objectif est alors de faire le point sur les acquis des élèves, de prendre en compte les différents rythmes, de mettre en œuvre le cas échéant les dispositifs au service de la réussite des élèves.

L'exploitation et l'analyse collective des résultats des évaluations nationales au sein de l'école, en conseil des maîtres élargi au RASED à chaque fois que cela est possible, ont ainsi pour objectifs et finalités :

- de mesurer les acquis des élèves à un moment clé de leur scolarité par rapport aux attendus des programmes ;
- de donner aux parents les informations auxquelles ils ont droit ;
- de repérer les difficultés isolées ou massives dans les champs évalués ;
- de repérer les marges de progrès et fixer des orientations pour le **projet d'école 2011 - 2014** ;
- de faire évoluer les pratiques ;
- d'adapter les dispositifs d'aide et de soutien.

Les résultats des évaluations devront être communiqués aux écoles maternelles desservant l'élémentaire. La synthèse école sera annexée au projet d'école. Le **livret personnel de compétences** centré sur les paliers 1 et 2 du socle commun de connaissances et de compétences pourra commencer à être renseigné à partir des résultats obtenus et de l'analyse qui en aura été faite en équipe de cycle.

1.2 Synthèse des résultats CM2

Vous trouverez sur le site de circonscription d'Auxerre 1 une première synthèse des résultats aux évaluations nationales CM2 à l'adresse suivante : <http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/spip.php?article329>

533 élèves ont passé les évaluations CM2. Les observations concernant la circonscription d'Auxerre rejoignent celles formulées pour l'ensemble du département de l'Yonne. Notre préoccupation concerne les 15% d'élèves ayant des acquis encore insuffisants. Néanmoins, les résultats sont globalement encourageants, notamment en mathématiques au regard des sessions précédentes. Près de 67 % des élèves ont cette année, en français comme en mathématiques, obtenu un score supérieur à 50 %. Je tiens une nouvelle fois à remercier et à saluer l'ensemble des équipes pédagogiques pleinement mobilisées en faveur de la réussite des élèves.

Au niveau national, je rappelle les orientations pédagogiques proposées par le directeur général de l'enseignement scolaire, en date du 6 avril 2011. Note en ligne à l'adresse : <http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/spip.php?article331>

Utilisation des résultats CM2 dans le cadre de la liaison avec le collège :

La fiche des résultats sera incluse dans le livret scolaire de chaque élève transmis au collège. Le caractère indicatif est néanmoins à souligner : les évaluations en janvier ne peuvent pas être le reflet des acquis des élèves en juin. D'une

manière générale, les éléments constitutifs de validation des **compétences du palier 2 du socle commun** serviront de **base de référence** aux équipes enseignantes lors des réunions d'harmonisation CM2 – 6e (cf. dates ci-dessous).

1.3 Evaluations CE1 : passation des épreuves : entre le lundi 16 et le vendredi 20 mai 2011

Retrait des livrets : Les directeurs d'école (ou leurs représentants maîtres de CE1) pourront retirer le matériel de passation des évaluations CE1 au bureau de la circonscription, impérativement aux dates et horaires suivants :

- Lundi 9, mardi 10 et jeudi 12 mai 2011, de 11h30 à 14h et de 16h30 à 17h30
- Mercredi 11 mai 2011, de 8h30 à 12h

En l'absence de Pauline Jousse (congé de maternité), les personnels ressources TICE de l'inspection académique, Yves Dahan et Claude Delagoutte prendront le relais pour répondre à vos éventuelles interrogations liées aux TIC.

2. Calendrier des opérations et réunions de fin d'année

2.1 Entrée en 6e

Toutes les informations à ce sujet sont sur le site de l'I.A. Numéro BDE 2011/7. Les dossiers des élèves seront remis aux équipes des collèges lors de réunions d'harmonisation CM2 – 6e organisées aux dates suivantes :

- collège Paul Bert à Auxerre : le lundi 30 mai 2011 à 17h
- collège Lerouge à Chablis : le mardi 31 mai 2011 à 17h
- collège Bienvenu Martin à Auxerre : le lundi 6 juin 2011 à 17h
- collège Bertin à St Georges : le mardi 7 juin 2011 à 17h

2.2 Passages de classes, maintiens à l'école primaire, commission départementale

Toutes les informations sont en ligne sur le site de l'I.A.. Numéro BDE 2011/8

2.3 Livret scolaire : *réf. circulaire no 2008-255 du 24 novembre 2008*

Le code de l'éducation prévoit, pour chaque élève du premier degré, un livret scolaire, instrument de liaison entre les maîtres, ainsi qu'entre l'école et les parents. Je rappelle que **dès l'école maternelle**, les élèves acquièrent des connaissances et des compétences qui servent d'appui aux enseignements de l'école élémentaire. C'est pourquoi, un **bilan des acquisitions de l'école maternelle**, réalisé en référence aux programmes, est effectué en fin de grande section et joint au livret scolaire.

Disponible sur le site de l'IA ou sur le site de circonscription : <http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/spip.php?article335>

2.4 Réunions des directeurs : bilan de l'année écoulée, perspectives 2011-2012

Elles se tiendront à Auxerre selon le schéma suivant :

- direction d'école maternelle et/ou élémentaire → du **réseau de réussite scolaire (RRS)** et/ou de l'éducation prioritaire : école Courbet élémentaire, mardi 28 juin de 17h à 18h30. *Un bilan de la recherche pédagogique en RRS menée cette année sera présenté à tous les directeurs, en présence des enseignants ayant participé à ces travaux.*

- direction d'école hors RRS : école des Piedalloues, mercredi 29 juin en deux temps :

→ **Maternelle (hors RRS)** : de 8h30 à 10h → **Elémentaire (hors RRS)** : de 10h30 à 12h.

2.5 Réunion comité de pilotage RASED

A l'inspection académique (salle du rez-de-chaussée) le jeudi 30 juin à 14h30. Un premier bilan de la mise en œuvre de l'**outil de suivi pédagogique** sera effectué à cette occasion.

3. Pacte de carrière : *réf. note de service Inspecteur d'Académie en date du 8 avril 2001*

Les enseignants à 2 ans et 20 ans après titularisation seront prochainement destinataires d'une invitation afin d'établir un bilan de carrière et dresser d'éventuelles perspectives d'évolution. Ces entretiens déconnectés de toute évaluation seront conduits par l'IEN ou un conseiller pédagogique de la circonscription.

L'inspecteur de l'Education nationale



Michel BUR